



Suleiman a construit un petit abri pour sa famille à l'aide des débris de sa maison, bombardée en août 2014. « Nous n'avions pas d'autre choix. La vie devient de moins en moins supportable. Tout ce qui compte désormais à nos yeux, c'est reconstruire. Mais honnêtement, je ne sais plus si je dois garder espoir ou non. » Photo : Anas al Baba/Oxfam

SORTIR DE L'IMPASSE À GAZA

Tracer une nouvelle voie

En 2014, face aux dégâts et au degré de souffrance sans précédent à Gaza, les bailleurs de fonds du monde entier se sont engagés à verser 3,5 milliards de dollars ainsi qu'à changer leur approche. Six mois plus tard, la reconstruction et la réhabilitation ont à peine débuté, aucune partie n'a été tenue responsable des violations du droit international, et Gaza demeure isolée de la Cisjordanie.

Le présent document propose des mesures concrètes pour répondre aux causes profondes de ce conflit récurrent et mettre sur la bonne voie l'engagement de la communauté internationale à Gaza.



Le présent rapport a été initié par les membres de l'association des agences internationales de développement (AIDA). Les signataires incluent les membres de l'AIDA et les membres d'autres réseaux de coordination régionaux.

SIGNATAIRES

ActionAid
Alianza por la Solidaridad
American Friends Service
Committee (AFSC)
Asamblea de Cooperación por la
Paz (ACPP)
CARE International
The Carter Center
CCFD-Terre Solidaire
CCP Japan
Christian Aid
Church of Sweden
Cooperazione per lo Sviluppo dei
Paesi Emergenti (COSPE)
Council for Arab-British
Understanding
DanChurchAid (DCA)
Diakonia
Fondation Terre des Hommes
GVC
Handicap International
Heinrich Böll Foundation
HelpAge International
Horyzon - Swiss Youth
Development Organization
Japan International Volunteer
Center (JVC)
KinderUSA
The Kvinna till Kvinna Foundation
The Lutheran World Federation
Médecins du Monde France
Médecins du Monde Suisse
Medical Aid for Palestinians
(MAP – UK)
Medico international
Medico international schweiz
Medicos del Mundo (MDM-
Espagne)
Mennonite Central Committee
Norwegian Church Aid (NCA)
Norwegian People's Aid (NPA)
Norwegian Refugee Council (NRC)
Overseas
Oxfam
Première Urgence – Aide
Médicale Internationale
Quaker Council for European
Affairs
Rebuilding Alliance
Save the Children
Secours Catholique – Caritas
France
Secours Islamique France
Swedish Development
Partner (SOIR)
The Swedish Organisation for
Individual Relief (IM)
Terre des Hommes Italie
United Civilians for Peace,
Netherlands

RÉSUMÉ

L'Opération Bordure protectrice (le nom de code utilisé par Israël pour cette opération militaire qui a duré 51 jours)¹ et le conflit entre Israël, le Hamas et les autres groupes armés palestiniens ont provoqué des dégâts et des souffrances sans précédent à Gaza². Il s'agit de la troisième opération militaire de grande ampleur en six ans, compliquant encore plus le retour à des conditions de vie normales pour la population civile isolée par un blocus et séparée de fait des Palestiniens de Cisjordanie d'un point de vue économique, social et politique. Peu de temps après l'accord de cessez-le-feu entre Israël et les groupes armés palestiniens, les bailleurs de fonds du monde entier se sont retrouvés au Caire, où ils se sont engagés à verser 3,5 milliards de dollars pour la reconstruction de Gaza. Six mois plus tard, aucune partie n'a été tenue responsable des violations du droit international, seulement 26,8 % des financements promis ont été débloqués, la reconstruction et la réhabilitation ont à peine commencé et les habitants de Gaza sont dans une situation désespérée.

Le présent document propose des mesures concrètes qui permettraient de répondre efficacement aux causes profondes de ce conflit récurrent et d'instaurer une paix juste et durable en faveur des populations israélienne et palestinienne. En s'adressant directement aux différents acteurs, qui ont chacun une part de responsabilité dans l'avenir de Gaza, à savoir Israël, la communauté internationale, l'Autorité palestinienne et le Hamas, les signataires de ce rapport soulignent ce que chaque partie peut et doit faire pour mettre un terme au conflit et garantir le respect des droits des Palestiniens de Gaza. Il est temps que ces acteurs collaborent réellement et efficacement pour changer le cours des événements à Gaza avant qu'il ne soit trop tard.

Le rapport émet notamment les recommandations suivantes :

Mettre un terme à la spirale de violence

Toutes les parties doivent reprendre immédiatement les négociations afin d'obtenir un cessez-le-feu durable qui soutienne la reconstruction, réponde aux causes profondes du conflit et garantisse une sécurité durable pour les Israéliens et les Palestiniens. Le processus de négociation doit inclure toutes les parties concernées, notamment les femmes, conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies.

L'État d'Israël et les groupes armés palestiniens, y compris le Hamas, doivent respecter le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme dans la conduite des hostilités.

La **communauté internationale** doit exiger la fin des violations du droit international et promouvoir une plus grande responsabilisation de toutes les parties, notamment par des garanties de non-répétition³.

S'engager en faveur d'une assistance, d'une reconstruction et d'une réhabilitation basées sur des principes

Les **États** doivent assumer leurs responsabilités d'État tiers en s'abstenant de favoriser ou de participer à la violation des droits, en privant de leur soutien les entreprises qui contribuent à de telles violations. Quand cela est possible, des directives claires à destination des entreprises nationales, notamment les entreprises publiques et les fonds de pension et d'investissement, doivent être adoptées pour s'assurer qu'elles fassent preuve de diligence raisonnable et qu'elles refusent leur soutien à d'autres entreprises qui commettent des violations du droit international⁴.

Les **acteurs politiques palestiniens** doivent faire de la reconstruction un impératif humanitaire. Les **bailleurs internationaux** doivent travailler avec le **gouvernement de consensus national** palestinien afin d'adopter une approche globale pour la reconstruction de Gaza, à commencer par des plans d'action ministériels en faveur de la réhabilitation rapide, de logements adéquats et durables et de grandes infrastructures.

En vertu du droit international humanitaire, l'**Égypte** doit également remplir ses obligations d'État tiers en facilitant l'acheminement de l'aide humanitaire⁵.

Les **bailleurs de fonds** doivent respecter les engagements pris lors de la Conférence du Caire et avancer sur les projets de reconstruction et de réhabilitation à Gaza. L'économie à Gaza étant également en ruine, le **financement des bailleurs de fonds** doit subventionner intégralement les matériaux de construction, en privilégiant leur disponibilité pour les personnes les plus vulnérables.

Le financement et le soutien technique doivent être immédiatement disponibles pour permettre aux habitants d'acheter les matériaux nécessaires et de faire appel à la main-d'œuvre requise pour réparer leurs habitations.

Un changement indispensable : lever le blocus et mettre fin à la séparation entre Gaza et la Cisjordanie

Israël doit lever le blocus et ouvrir tous les postes d'entrée et de sortie de Gaza. La libre circulation des biens, doit être une priorité et une condition préalable pour répondre aux besoins humanitaires et garantir une réhabilitation et un développement économique durables.

Israël doit autoriser la libre circulation des Palestiniens sur l'ensemble du Territoire palestinien occupé, conformément à ses obligations en tant que puissance occupante, en émettant des restrictions de circulation individuelles uniquement de manière exceptionnelle, en cas de

préoccupations sécuritaires légitimes telles que définies dans le droit international humanitaire.

La communauté internationale, **notamment le Quartet (les États-Unis, l'Union européenne, la Russie et les Nations unies)**, doit proposer un plan d'action assorti d'un calendrier pour soutenir la levée du blocus, qui peut être mis en œuvre et surveillé à travers les mécanismes appropriés des Nations unies.

La **communauté internationale** doit élaborer rapidement une réponse commune aux actions de l'État d'Israël, en l'absence de progrès rapide pour lever le blocus.

NOTES

¹ Israël a officiellement lancé l'Opération Bordure protectrice le 8 juillet 2014. Cette opération s'est terminée le 26 août 2014 par un cessez-le-feu ouvert et provisoire.

² Stephane Dujarric, porte-parole du Secrétaire Général des Nations unies Ban Ki-moon, « Highlights of the Noon Briefing », 2 septembre 2014, <http://www.un.org/sg/spokesperson/highlights/index.asp?HighD=9/2/2014>. Voir également OCHA, « Occupied Palestinian Territory: Gaza Emergency Situation Report », 4 septembre 2014, p. 1, https://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_sitrep_04_09_2014.pdf

³ Articles 30–37 du projet d'article de la Commission du droit international sur la responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite, 2001. http://legal.un.org/ilc/texts/instruments/english/commentaries/9_6_2001.pdf, lu avec l'Article 1 commun aux Conventions de Genève, <https://www.icrc.org/fr/querre-et-droit/traites-et-droit-coutumier/conventions-de-geneve> développé p. 12 ci-dessous, « Redevabilité face aux violations du droit international humanitaire »

⁴ Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme
<http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Business/OPTStatement6June2014.pdf>

⁵ Article 59- 63 GC4, Article 70 du Protocole additionnel 1

© AIDA April 2015

Ce document a été rédigé par Grazia Careccia, Lani Frerichs, Laura Grant, Kirsten Hagon et Willow Heske. Il fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
advocacy@oxfaminternational.org.

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel :
director@aidajerusalem.org

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour AIDA sous l'ISBN 978-1-78077-843-3 en avril 2015.
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY,
Royaume-Uni